

## Quelques concepts intégrateurs

Document préparé par Pierre Deshaies, Hermann Guy et Michel Poirier, dans le cadre du projet « Enseigner au collégial ». Regroupement des collèges PERFORMA, automne 2003.

Quelques concepts intégrateurs	
<b>Approche programme :</b>	<p>Modèle d'organisation pédagogique axé sur la concertation entre les divers intervenants en vue d'assurer une meilleure intégration des apprentissages et la cohérence du programme. Selon la Direction générale de la formation professionnelle et technique (1994), « elle se caractérise par la détermination d'un ensemble unifié, intégré et cohérent d'objectifs de formation et de standards, et elle se place ainsi en opposition à une série de cours sans relation les uns avec les autres ». L'approche programme nécessite des concertations intradépartementales et interdépartementales. Elle implique enfin la participation des services et du milieu externe.</p> <p>(Voir « programme d'études »)</p>
<b>Développement intégral de la personne (perspective de ou du) :</b>	<p>Option pour une formation de type fondamental qui consiste à aider l'élève à cheminer vers les <i>fondements</i> de sa discipline, à insister sur les apprentissages essentiels et à favoriser <i>l'intégration des apprentissages</i>. Une telle formation repose sur la mise en œuvre d'une pédagogie de la formation fondamentale (CSÉ, 90).</p> <p>(Voir « Formation fondamentale » et « Formation fondamentale (pédagogie de la) »)</p>
<b>Formation fondamentale :</b>	<p>Durant les années 1980 jusqu'en octobre 2000, façon de nommer l'ensemble des apprentissages qui favorisent le développement intégral de la personne. Depuis la parution du document <i>Les prescriptions ministérielles et l'élaboration d'un programme défini en objectifs et standards</i>, le concept de « formation fondamentale » est absent des documents ministériels; on rencontre maintenant l'expression « perspective du développement intégral de la personne » :</p> <p>« Les moyens qui ont été privilégiés pour obtenir des programmes d'études cohérents, exigeants et adaptés aux besoins sont : (...) une révision de tous les programmes d'études collégiales selon l'approche-programme et l'approche par compétences dans la perspective du développement intégral de la personne ». (MEQ, <i>Les prescriptions ministérielles et l'élaboration d'un programme défini en objectifs et standards</i>, p. 2)</p> <p>La formation fondamentale, ou perspective du développement intégral de</p>

<b>Quelques concepts intégrateurs</b>	
	<p>la personne, est à la base du processus ministériel de révision des programmes et de la rédaction des objectifs et des standards; elle « se présente comme le véritable référentiel de l'approche-programme » (CSÉ, 90). Elle doit également servir de cadre à la détermination, par les collègues, des contenus essentiels au développement des compétences des programmes.</p> <p>Depuis les années 1980, la recherche sur la formation fondamentale réfère souvent, pour l'ensemble des apprentissages qui favorisent le développement intégral de la personne, à deux axes de formation : l'axe 1, principalement les habiletés intellectuelles, les techniques d'étude et d'apprentissage, la maîtrise des langages et les attitudes, et l'axe 2, les concepts et les méthodes propres à une discipline.</p> <p>La recherche sur la formation fondamentale insiste aussi sur l'importance de bien distinguer les types de connaissances et leur organisation dans la structure de connaissances de l'élève. L'accent mis sur les connaissances seules ne suffit pas puisque la maîtrise des stratégies pour apprendre est indissociable de l'apprentissage. Lorsque nous apprenons un savoir disciplinaire, nous apprenons aussi comment faire cet apprentissage. Ce savoir intégré permet d'utiliser ses connaissances dans des situations nouvelles, c'est alors que nous pouvons parler de transfert des apprentissages.</p> <p>(Voir « Développement intégral de la personne », « Formation fondamentale (pédagogie de la) »).</p>
<b>Formation fondamentale (pédagogie de la) :</b>	<p>Le Conseil supérieur de l'éducation dans son avis, <i>La pédagogie, un défi majeur de l'enseignement supérieur</i>, identifie cinq traits qui caractérisent la formation fondamentale et, partant, constituent des repères qui devraient orienter l'enseignement collégial :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. « La formation fondamentale vise le développement intégral de la personne, tant sur les plans cognitif que psychoaffectif et social.</li> <li>2. La formation fondamentale passe par l'exploration d'un type d'approche du réel, c'est-à-dire qu'elle est ancrée dans un champ du savoir, lequel correspond à la spécialisation de l'étudiante ou de l'étudiant.</li> <li>3. La formation fondamentale vise les fondements, c'est-à-dire la maîtrise des concepts de base, des repères historiques et méthodologiques d'un champ de savoir; le développement des habiletés de base (poser et résoudre un problème, analyser, synthétiser, clarifier des valeurs, etc.) et la métacognition.</li> <li>4. La formation fondamentale requiert la cohérence; elle s'appuie sur une cohérence disciplinaire et poursuit des apprentissages systématiques et unifiés, ce qui implique l'intégration des objectifs, la cohérence des enseignements et la cohérence interne de la formation.</li> </ol>

<b>Quelques concepts intégrateurs</b>	
	<p>5. La formation fondamentale permet la transférabilité des apprentissages. » (Dorais, Laliberté 1999, pp. 22-23)</p> <p>La formation fondamentale comporte ses exigences proprement pédagogiques que le CSÉ énonce ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Miser sur l'engagement des étudiants dans leur propre processus d'apprentissage et favoriser leur participation active dans la formation.</li> <li>2. Pratiquer un enseignement disciplinaire ouvert, où l'on cherche à dégager les liens avec d'autres disciplines et à mettre sa discipline en perspective par rapport aux autres domaines de savoir.</li> <li>3. Aider les étudiants à cheminer vers les fondements de la discipline.</li> <li>4. Insister sur les apprentissages essentiels.</li> <li>5. Favoriser l'intégration des apprentissages.</li> </ol> <p>(Voir « Développement intégral de la personne », « Formation fondamentale »)</p>
<p><b>Intégration des apprentissages :</b></p>	<p>« L'intégration des savoirs est une dimension essentielle de l'acte d'apprendre. Elle témoigne même de sa réussite. En ce sens, elle en est inséparable et en parler, c'est se situer d'emblée au cœur de l'acte d'apprendre. En parler, c'est aussi en montrer la nécessité dans une société qu'on dit aujourd'hui éclatée et en profonde mutation. [...] L'intégration des savoirs désigne le processus par lequel un élève greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs, restructure en conséquence son univers intérieur et applique à de nouvelles situations concrètes les savoirs acquis » (Conseil supérieur de l'éducation, 1992).</p> <p>Ainsi ce processus comporte trois étapes poursuit le Conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La première étape consiste, pour l'élève, à <i>greffer un nouveau savoir sur ses savoirs antérieurs</i>, qui apparaissent alors comme autant de points d'ancrage. L'étudiante et l'étudiant n'intègrent de nouveaux savoirs qu'en les ancrant dans ceux qu'ils possèdent déjà et ils ne cheminent vers l'inconnu qu'à partir du connu. D'où l'importance de bien contrôler les acquis de formation sur lesquels mise l'apprentissage.</li> <li>• La deuxième étape réside dans la <i>restructuration de l'univers intérieur</i>. L'étudiante et l'étudiant qui intègrent de nouveaux savoirs modifient en effet l'organisation interne de leurs connaissances, de leurs habiletés et de leurs attitudes de sorte qu'ils restructurent l'ensemble de leurs savoirs. Et dans ce chemin de l'intégration des savoirs, ce qui distingue finalement l'expert du novice, c'est que le premier est parvenu, par des modifications successives à se donner des structures plus vastes et mieux organisées. Ce qui distingue celui</li> </ul>

<b>Quelques concepts intégrateurs</b>	
	<p>qui apprend de celui qui n'apprend pas, c'est l'aptitude du premier à créer de nombreux rapports entre ses savoirs acquis et un nouveau savoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La troisième étape consiste, pour l'étudiante et l'étudiant, à <i>transférer ses savoirs</i>. « Le transfert réside donc dans l'utilisation par l'élève de savoirs acquis antérieurement, dans des contextes semblables ou des situations nouvelles. [...] Il consiste alors à faire usage de ses savoirs spontanément, dans les circonstances concrètes ou situations de la vie où ils sont appropriées. Ce transfert témoigne d'une profonde incorporation de nombreux savoirs, car il place l'élève sur le chemin de la résolution originale de ses problèmes, de la maîtrise autonome d'un cadre de vie ou encore de la prise en charge personnelle de ses rôles sociaux. Ici, le savoir acquis guide véritablement la conduite. »<sup>1</sup></li> </ul>
<b>Programme d'études :</b>	<p>« ensemble <b>intégré</b> d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés » (RRÉC).</p> <p>Du point de vue du ministère, la visée d'intégration des programmes d'études est fondée sur l'approche- programme. Cette visée d'intégration est présente à quatre (4) <b>niveaux</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>celui de la compétence même</b>, en raison du caractère multidimensionnel des contenus (connaissances, habiletés et attitudes) auxquelles elle fait appel;</li> <li>• <b>des compétences entre elles</b> par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les liens fonctionnels établis au niveau de la matrice des compétences (compétences générales et particulières) en formation technique;</li> <li>- les liens établis entre les compétences et les cibles générales de formation en formation préuniversitaire : finalité, intentions éducatives de la formation générale, buts de formation.</li> </ul> </li> <li>• <b>des compétences et des déterminants d'un programme</b> : indications générales sur les compétences attendues, les notions essentielles attendue dans les universités, liens entre les situations de travail, d'études, de vie et les finalités, les buts de la formation, etc.</li> <li>• <b>du programme</b> que le <i>Règlement sur le régime des études collégiales</i> définit comme un « ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés ».</li> </ul>

<sup>1</sup> Conseil supérieur de l'éducation, 1992, p. 8.

